

RAPPORT " 1989 "

DE

L' A R S            E S T R I E

## Table des matières

1.	Convocation à L'AGA "89" de l'ARSE	p. 1
2.	Ordre du jour	p. 2
3.	Procès- verbal de l'AGA de 1988 tenue le 25 février 1989.	p. 3 p.
4.	Rapport du président	p. 9
5.	Statistiques.	p. 13
6.	Rapport financier 1988.	p. 21
7.	Rapport financier 1989.	p. 21
8.	Rapport du responsable technique.	p. 24
9.	Rapport du responsable du comité régional d'arbitrage.	p. 31



1.

**Association Régionale de Soccer de l'Estrie**  
31, rue King ouest, local 315  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1N5

(819) 569-9731

Sherbrooke, le 21 novembre 1989.

Cher Membre,

La présente est pour t'inviter à l'Assemblée Générale  
de l'Association Régionale de Soccer de l'Estrie qui se tiendra:

Date: - Mercredi 13 décembre 1989.  
Endroit: - Aréna Eugène Lalonde (salle 112-113)  
Heure: - 19H30.

Ton Conseil d'administration compte sur ta présence.  
Veuilles recevoir ses plus sincères salutations.

Ton Conseil d'Administration,

par: Richard Bernier, président.

N.B. En annexe: Lettre de créance  
Ordre du jour.



**Association Régionale de Soccer de l'Estrie**  
31, rue King ouest, local 315  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1N5

(819) 569-9731

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 13 décembre 1989.

ORDRE DU JOUR

- 1- Vérification des membres en règle.
- 2- Appel des présences.
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de L'A.G.A. '89.
- 4- Suites du procès-verbal.
- 5- Communiqués.
- 6- Réception du rapport du Président.
- 7- Réception du rapport du Trésorier.
- 8- Réception du rapport de la Commission Technique.
- 9- Réception des autres rapports.
- 10- Entérinement des amendements.
- 11- Election des membres du C.A.
  - 11.1 - Nomination du président d'élection.
  - 11.2 - Nomination d'un (e) secrétaire d'élection.
  - 11.3 - Election.
- 12- Nomination d'un vérificateur.
- 13- Affaires nouvelles.
- 14- Levée de l'Assemblée.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'A.R.S. ESTRIE

DATE : 25 Février 1989

LIEU : Local 112-113, Aréna Eugène Lalonde

HEURE: 10h00

## PRESENCES:

Jacques Duquette	Marc Dolbec
Firmin Bocquet	André Lachapelle
Claude Grenier	Daniel Desjardins
Guy Trottier	Marcel Gadbois
Réal Lachance	Yvon Provost
Mario Bolduc	Peter Funk
Roland Duperron	André Valence
André Valence	Jean-Paul Gobeil
Gilles Fournier	Reine Fournier
Edward Munday	Mario Pépin
René Davignon	Michel Aubé
Jean-Guy Bernier	Maryse Godbout
Denis Ménard	Gilbert Piatera
Henri-Louis Plante	Jean-Denis Labonté
Richard Bernier	Florin Mizul
Réal Bérubé	Lise St-Martin
Madeleine Diaz	Armand M'Batika
Serge Gingras	

4- Suites au procès-verbal

## 5- Communiqués

Formation d'un 3e club qui aura pour but de s'occuper des formations élites de l'Estrie. Un conseil d'administration sera formé sous peu. Les équipes féminines iront jouer dans la Ligue du Lac St-Louis tandis que les garçons vont jouer dans la division AA de la Ligue majeure juvénile de soccer du Québec.

## 6- Réception du rapport du Président

Aucun rapport ne nous est parvenu

## 7- Réception du rapport du trésorier

En l'absence du trésorier qui a démissionné en cours d'année, Richard Bernier nous fait la lecture d'un sommaire.

Serge Gingras souhaite, que si les moyens d'autofinancement prévus par l'A.R.S.Estrie ne fonctionnent pas, que l'association fera un emprunt à une institution financière.

## 8- Réception du rapport des responsables techniques

Jacques Duquette et Jean-Denis Labonté font la lecture conjointe de ce rapport.

## 9- Réception des autres rapports

Dépôt du rapport de M.Serge Sévigny, responsable du C.R.A.

Un vote de félicitations est également donné à M.Sévigny pour son travail au niveau de l'arbitrage.

proposé par Jean-Denis Labonté  
secondé par Lise St-Martin  
accepté à l'unanimité

Une lettre sera également envoyée à M.Sévigny à cet effet.

## 10- Entérinement des amendements

On fait la lecture des amendements proposés

2.1.2 : Proposé par Denis Ménard  
secondé par Ghislain Lemay  
adopté à l'unanimité

2.1.4 : Proposé par Lise St-Martin  
secondé par Claude Grenier  
adopté à l'unanimité

- 3.7.3 : A biffer  
 Proposé par Serge Gingras  
 secondé par Daniel Desjardins  
 adopté à l'unanimité
- 3.8.1 : Proposé par Claude Grenier  
 secondé par Jean-Claude Gagné  
 adopté à l'unanimité
- 3.8.2 : Proposé par Henri-Louis Planta  
 secondé par Denis Ménard  
 adopté à l'unanimité
- 3.8.3 : Proposé par Serge Gingras  
 secondé par Daniel Desjardins  
 adopté à l'unanimité
- 3.3.4 : A biffer  
 Proposé par Paul Gouin  
 Secondé par André Lachapelle  
 adopté à l'unanimité
- 4.1 : Proposé par Jean-Paul Gobeil  
 secondé par Jean-Claude Gagné  
 Lise St-Martin demande le vote

Pour: 26 Contre: 10 Nul: 1  
 Accepté à la majorité

Guy Trottier exprime le souhait qu'un amendement soit apporté à 4.1

#### 11- Election des membres du C.A.

Président d'élection: Firmin Bocquet  
 Proposé par Jacques Duquette  
 Secondé par Jean-Denis Labonté

Secrétaire d'élection: Jean-Claude Gagné  
 Proposé par Jacques Duquette  
 secondé par Jean-Denis Labonté

Candidats élus: Président: Richard Bernier

Vice-Président: Youssef Ainmelk

Secrétaire: Nathalie Tardif

Trésorier: Julie Lafond

Resp.Technique: Jacques Duquette

## 12- Nomination d'un vérificateur

Une suggestion est apportée pour que le C.A. nomme un vérificateur.

Il est proposé par Serge Gingras, secondé par Firmin Bocquet, que le C.A. se trouve un vérificateur d'ici la fin du mois de mars, soit un comptable agréé n'ayant pas de liens directs avec l'association. Une copie conforme du rapport du vérificateur sera envoyée aux présidents de clubs.

## 13- Affaires Nouvelles

C.N.H.P.S.: Jacques Duquette nous fait état de ce nouveau projet

## 14- Levée de l'assemblée

Proposée par Bernard Goyette

Annexe-

- 2.1. Les membres sont:
- 2.1.1. Les clubs de soccer football reconnus par le Conseil d'administration de l'Association, représentés par leur président ou délégué respectif.
  - 2.1.2. Les entraîneurs affiliés et en règle des équipes des clubs reconnus par le Conseil d'administration.
  - 2.1.3. Les membres du Conseil d'administration de l'Association et des différents comités ad hoc approuvés par le Conseil d'Administration.
  - 2.1.4. Les arbitres dûment affiliés et en règle à l'Association.
- 3.3.4. Remplacé par 3.8.
- 3.7.3. A biffer.
- 3.8. Droit de vote à l'Assemblée Générale Annuelle et à une Assemblée Générale Spéciale.
- 3.8.1. Les membres mentionnés aux points 2.1.1., 2.1.2., 2.1.3. et 2.1.4. auront droit de vote sur présentation de leur lettre de créance.
  - 3.8.2. Tout membre affilié et en règle peut donner son droit de vote, à une personne de son choix en signant sa lettre de créance.
  - 3.8.3. Toute personne présente possédant une ou plusieurs lettres de créance n'a droit qu'à un seul vote.
- 4.1. Un représentant du Club de Soccer Estrie (Elite) dûment mandaté par le C.A. du Club de Soccer Estrie (Elite).

Annexe-

- 2.1. Les membres sont:
- 2.1.1. Les clubs de soccer football reconnus par le Conseil d'administration de l'Association, représentés par leur président ou délégué respectif.
  - 2.1.2. Les entraîneurs affiliés et en règle des équipes des clubs reconnus par le Conseil d'administration.
  - 2.1.3. Les membres du Conseil d'administration de l'Association et des différents comités ad hoc approuvés par le Conseil d'Administration.
  - 2.1.4. Les arbitres dûment affiliés et en règle à l'Association.
- 3.3.4. Remplacé par 3.8.
- 3.7.3. A biffer.
- 3.8. Droit de vote à l'Assemblée Générale Annuelle et à une Assemblée Générale Spéciale.
- 3.8.1. Les membres mentionnés aux points 2.1.1., 2.1.2., 2.1.3. et 2.1.4. auront droit de vote sur présentation de leur lettre de créance.
  - 3.8.2. Tout membre affilié et en règle peut donner son droit de vote, à une personne de son choix en signant sa lettre de créance.
  - 3.8.3. Toute personne présente possédant une ou plusieurs lettres de créance n'a droit qu'à un seul vote.
- 4.1. Un représentant du Club de Soccer Estrie (Elite) dûment mandaté par le C.A. du Club de Soccer Estrie (Elite).

### Rapport du Président

Je dois dire que l'Association Régionale a bien fonctionné cette année et cela grâce aux bénévoles qui ont fait plus que leur part de travail.

Tout ce travail fait par les bénévoles a permis à l'Association Régionale de se mériter le titre d'Association Régionale de l'Année 1989 au sein de la Fédération Québécoise de Soccer du Québec qu'on appelle maintenant Soccer Québec.

Le Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement et ses membres se sont acquittés régulièrement de leur tâche.

L'Association Régionale a offert ses services à tous ses membres et cela suivant ses possibilités et s'est acquittée de ses mandats.

Le Comité Régional d'Arbitrage a très bien fonctionné grâce à Serge Sévigny et ses bénévoles, de telle sorte qu'il est à peu près le seul a bien fonctionné au niveau provincial.

Au niveau technique, nous sommes la Région où il y eut le plus de stages d'entraîneurs, ce qui nous permet de regarder l'avenir avec espoir.

L'ARSE a engagé deux employés grâce au "Projet Défi " et nous en avons toujours un qui travaille à temps partiel.

Au niveau du régistrariat, tout a très bien fonctionné au bureau de L'ARSE, mais pas aussi bien pour certains secteurs ou zones.

Un Centre Provincial de Haute Performance a ouvert ses portes en Estrie pour le développement des moins de quatorze ans et pour les joueurs faisant partie de l'Equipe du Québec soit en féminin et masculin.

L'ARSE a facilité la formation du Club Mistral afin de regrouper les meilleurs joueurs et joueuses de la Région.

Les équipes de la Région tant du Mistral, des Verts et du CIS ESTRIE nous ont très bien représentés.

Le président de l'ARSE fut nommé par les autres présidents de région comme membre du C.A. de la Fédération Québécoise de Soccer. De plus il est le responsable de la Direction technique de la Fédération et membre de l'Exécutif du Centre National de Haute Performance pour l'Est du Canada.

L'ARSE a souligné le travail de ses entraîneurs en honorant trente-six de ses entraîneurs par un souper-gala et en leur remettant une plaque souvenir au nom des entraîneurs de leur secteur.

Ces entraîneurs furent recommandés par chacun de leur secteur et leur club.

Soulignons que plusieurs de nos athlètes ont été reconnus au niveau provincial.:

Féminin: Marie-Josée Belcourt, Petra Funk, Odile Desbois,  
Marie-Pierre Boudreau.

Masculin: Johnny Tassulis, Nicolas Dion.

Soulignons aussi que nous avons 04/cent la quantité de 3995 joueurs en région. (voir Annexe) pour statistique.)

Points négatifs-

1. La non-application des règlements tant de la Fédération que de la FiFa.
2. L'organisation " Disciplinaire" de la Région.
3. Le manque de coopération au niveau de la Région sur certains points.

Recommandations.

1. Renforcer l'Association Régionale.
2. Engager un directeur technique à temps partiel.
3. Travailler au perfectionnement des entraîneurs.
4. Travailler au perfectionnement des arbitres.
5. Elaborer un programme de développement pour l'ensemble de la Région.
6. Voir à l'application des règlements, sinon agir en conséquence.
7. Exiger qu'aucun match ne se joue par les équipes ou joueurs n'ayant pas leurs passeports, et faire appliquer cela par les arbitres.
8. Souhaiter que tous les clubs enregistrent tous leurs entraîneurs et joueurs sans que l'ARSE soit obligée d'intervenir.
9. Organiser un Colloque pour les présidents de Secteurs et les entraîneurs.

Nous aurons une Association Régionale " Forte " si tous nous mettons la main à la pâte.

Recommandations.

1. Renforcer l'Association Régionale.
2. Engager un directeur technique à temps partiel.
3. Travailler au perfectionnement des entraîneurs.
4. Travailler au perfectionnement des arbitres.
5. Elaborer un programme de développement pour l'ensemble de la Région.
6. Voir à l'application des règlements, sinon agir en conséquence.
7. Exiger qu'aucun match ne se joue par les équipes ou joueurs n'ayant pas leurs passeports, et faire appliquer cela par les arbitres.
8. Souhaiter que tous les clubs enregistrent tous leurs entraîneurs et joueurs sans que l'ARSE soit obligée d'intervenir.
9. Organiser un Colloque pour les présidents de Secteurs et les entraîneurs.

Nous aurons une Association Régionale " Forte " si tous nous mettons la main à la pâte.

# Statistiques Globales

SEXES ZONES	GARÇONS	FILLES	TOTAL	
	ALDLETTE	123	74	197
INDIEN	162	117	279	
KOMET	137	76	213	
OLYMPIQUE	186	99	285	
ROYAL	227	121	348	
VICKING	130	12	142	
EXCELLENCE	47	47	94	
PROMPTON	104	44	148	
COATICOOK	200	83	283	
DANVILLE	71	30	101	
FLEURIMONT	154	66	220	
LENN ASCOT	144	47	191	
MAGOS	212	59	271	
RICHMOND	54	14	68	
ROCK FOREST	274	158	432	
ST-ELIE	95	41	136	
STOKE	41	24	65	
WINDSOR	130	59	189	
OSSE	PROVINCIALE	17	—	17
	DIVISION D'HONNEUR	33	—	33
	MÉTRO	—	19	19
MISTRAL	LAC ST-LOUIS	—	71	71
	MAJEURE	58	—	58
	RÉCRÉATIF	135	—	135
TOTAL	2734	1261	3995	

# Statistiques Vets

	(1983-84)	(1981-82)	(1979-80)	(1977-78)	(1975-76)	(1973-74)	(1971-72)		
	PRE-ATOME R	ATOME R	MOUSTIQUE C	PEG WEE R	BANTAM R	MIDGET C	JUNIOR R	SENIOR R	TOTAL
ALOUETTE (F)	--	13	19	15	18	--	--	6	74
(C)	--	26	35	32	17	--	--	12	123
INDIEN (F)	--	13	25	36	17	13	--	10	117
(C)	--	28	36	17	33	23	--	23	162
KOMET (F)	--	12	12	15	17	13	--	6	70
(C)	--	26	25	32	29	10	--	13	137
OLYMPIQUE (F)	--	18	16	25	21	9	--	9	99
(C)	--	46	50	34	17	10	--	24	180
ROYAL (F)	--	16	26	23	29	12	--	11	121
(C)	--	60	56	47	19	11	--	32	227
VICKING (F)	--	--	3	--	--	--	--	9	12
(C)	--	26	35	40	16	--	--	12	130
EXCELLENCE (F)	--	--	--	31	16	--	--	--	47
(C)	--	--	--	32	15	--	--	--	47
TOTAL		284	338	379	264	101		167	1558

Statistiques pour entraîneurs Verts

15.

SÉCTEUR	FEMME	HOMME	TOTAL
ALOUETTE	6	13	19
INDIEN	5	9	14
KOMET	1	13	14
OLYMPIQUE	4	10	14
ROYAL	3	16	19
VICKING	0	3	3
EXCELLENCE	6	7	13
TOTAL	25	71	96

GARGON

Statistiques C.I.S.E.

	BROMPTON	CORTICOOK	DANVILLE	FLEURBAUM	LENN ASCOT	MAGOG	RICHMOND	ROCK FOREST	ST-ELIE	STOKE	WINDSOR	TOTAL
Ⓚ PREATONE		11						21				32
Ⓚ ATONE	33	77	1	34	46	85	14	55	34	18	39	436
Ⓚ HOUSTON	32	37	6	60	35	53	8	64	18	13	32	358
Ⓚ		22	15		13				2			52
Ⓚ PEE WEE				41			19		1		28	89
Ⓚ	22	35	13	2	34	40		82	26	10	1	265
Ⓚ BANTAM	2			17					14			33
Ⓚ		18	20		16	29	13	33			13	142
Ⓚ HIGGET	15											15
Ⓚ			16			5		19			17	57
Ⓚ JUNIOR												
Ⓚ												
TOTAL	104	200	71	154	144	212	54	274	95	41	130	1479

Statistiques C.I.S.E.

FILLE

	BRONX	COATICOOK	DANVILLE	FLEURYTON	LENN ASOOF	MAGOG	RICHMOND	ROCK FOREST	ST-ELIE	STOKE	WINDSOR	TOTAL
PREATHING		3						7				10
ATCHHE	5	14	1	11	13	15	5	15	13	2	8	102
MOUSTIQUE		17	4	16	12	15	3	29	6	5	10	117
PEE WEE	11		2									13
BANTAM	9	21	5	14	22	13	2	47	1	7	12	139
MIDGET	5	15		11								16
JUNIOR	9			7		10	4	31	9	10	16	97
		10	14			6			6		11	33
	5			5				20	1			51
		3	4						5		2	17
TOTAL	44	83	30	66	47	59	14	158	41	24	59	625

Statistiques pour entraîneurs C.I.S.E.

SÉCTEUR	FEMME	HOMME	TOTAL	
BROMPTON	3	3	6	7.
COATICOOK	1	8	9	14.1
DANVILLE	1	6	7	
FLEURIMONT	0	0	0	11
LENN ASCOT	3	7	10	
MAGOG	0	0	0	13.8
RICHMOND	0	4	4	
ROCK FOREST	10	36	46	
ST-ELIE	3	5	8	
STOKE	3	1	4	
WINDSOR	0	2	2	7.4
TOTAL	24	72	96	

Statistiques des joueurs

Club	Ligue	Bantam	Midget	Junior	Senior	TOTAL
C.S.S.M.	Provinciale (F)	-	-	-	-	-
	(G)	-	-	-	17	17
C.S.S.M.	Division d'honneur (F)	-	-	-	-	-
	(G)	-	-	-	33	33
C.S.S.M.	Metro (F)	-	-	-	19	19
	(G)	-	-	-	-	-
Mistral	Lac St-Louis (F)	16	37	18	-	71
	(G)	17	19	22	-	58
Senior Récréatif	(F)	-	-	-	-	-
	(G)	-	-	-	135	135
TOTAL						333

Statistiques pour les entraîneurs

Club	Sexe	Bantam	Midget	Junior	Senior	TOTAL
C.S.S.E.	F	—	—	—	—	—
	G	—	—	—	2	2
Mistral	F	2	1	3	—	6
	G	3	3	2	—	8
Senior recreatif	F	—	—	—	—	—
	G	—	—	—	1	1
TOTAL						17

ASSOCIATION REGIONALE DE SOCCER DE L'ESTRIE  
REVENUS ET DEPENSES  
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 OCTOBRE 1989

## AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé les états de revenus et dépenses de l'Association régionale de soccer de l'estrie pour les exercices terminés le 31 octobre 1988 et 1989 à partir des renseignements fournis par la direction. Nous n'avons procédé ni à une vérification ni à un examen et n'avons pris aucune autre mesure pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses fins.

*Clavelle, Corbeil, Gagne', CGA*  
CLAVELLE, CORBEIL, GAGNE, C.G.A.

Sherbrooke, Qué.

11 décembre 1989.

## ASSOCIATION REGIONALE DE SOCCER DE L'ESTRIE

 REVENUS ET DEPENSES  
 DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 OCTOBRE 1989  
 (non vérifié)

	1989	1988
	\$	\$
REVENUS	<u>40 184</u>	<u>23 598</u>
DEPENSES		
Activités	1 300	-
Affiliation	17 423	19 738
Camp sélection équipe Canada	-	500
Divers	2 459	400
Dépenses antérieures	1 030	-
Equipement	-	1 000
Frais de représentation	1 538	1 199
Loyer	750	474
Frais de bureau	1 023	162
Salaires des arbitres	3 311	2 386
Services facturés	-	237
Stages techniques	1 171	1 673
Téléphone	655	-
Frais bancaires	<u>70</u>	<u>-</u>
	<u>30 730</u>	<u>27 769</u>
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u>9 454</u>	<u>( 4 171 )</u>

RAPPORT DU RESPONSABLE TECHNIQUE 1989

En 1988, l'A.R.S.Estrie se dotait de deux responsables techniques, afin d'offrir un meilleur suivi pour les clubs de la région tant au niveau des stages qu'à celui de l'information provenant de la F.Q.S.F. . De cette façon, ILS pouvaient établir un échéancier pour les activités de l'année concordant avec celles des deux clubs , ( Verts et C.I.S.E. ). Nous recommandions donc ce système pour les années à venir. Malheureusement tel ne fut pas le cas cette année.

Personnellement j'ai demandé à plusieurs reprises la nomination au sein du C.I.S.E. d'un délégué au C.A. de l'A.R.S.E. concernant le technique (stages, jeux du Québec, Coupe du Québec...) mais sans vraiment avoir plus de nouvelles qu'il le fallait. Sauf pour les jeux du Québec où là j'ai travaillé en étroite collaboration avec Mlle Guylaine Cloutier engagée pour le C.I.S.E. pour l'été.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, je ne sais pas ce qu'il en adviendra du C.I.S.E. en 1990 ??? Mais je crois fermement que la solution envisagée en 1988 était une excellente solution pour l'efficacité de tous à l'A.R.S.E. .

STAGES

Vu les problèmes que nous avons connu l'an passé, à savoir sept (7) participants dans certains stages alors que le minimum requis était et est encore de douze participants et non douze inscrits, nous avons géographiquement regroupé les villes, système qui s'est avéré fort efficace car tous les stages donnés en 1989 ont rempli ces exigences.

Statistiques:

NIVEAU	NB. STAGE(S)	1989 PARTICIPANTS	1988
I	4	59	(68)
II	1	23	(16)
III	0	00	(16)
TOTAL	5	82	(100)

Recommandations

- . Avoir en 1990 un stage régional pour les gardiens de but .
  - . Prévoir les stages techniques pour les mois de mars à mai 90.
  - . Produire un échéancier en JANVIER AU PLUS TARD, des activités et stages régionaux.
  - . Encourager FORTEMENT les entraîneurs qui n'ont aucune connaissance en soccer à suivre un stage d'INITIATION d'une journée. Ce stage pourrait être donné par un entraîneur de niveau III sous la coordination du responsable technique du Club.
- N.B. Ces entraîneurs pourraient suivre un stage de niveau I la même année...
- . Encourager les entraîneurs de niveau I, à poursuivre leur formation en suivant d'autres stages techniques et théoriques.

JEUX DU QUEBEC

Cette année, année de finale provinciale, deux organisations se sont portés au service de l'A.R.S.Estrie, soit le C.I.S.E. pour l'organisation des garçons et les Verts pour l'organisation des filles.

Recommandations

- . Calculer de façon adéquate le prix d'inscription des équipes. En 89 (\$25.00) le prix était trop bas pour le nombre de parties. OU prévoir un poste budgétaire à cet effet...
- . Limiter la différence de buts dans une partie à 7 buts.
- . Voir à offrir le même nombre de parties l'an prochain

Statistiques:

- . Nombre d'équipes : 4 féminines  
8 masculines
- . Nombre de parties: 22 parties
- . Médaillés (F) : Pee-Verts 77 (or)  
C.I.S.E. (argent)  
Pee-Verts 78 (bronze)
- . Médaillés (M) : Pee-Verts 77 (or)  
C.I.S.E. (argent)  
Viking (bronze)

RESULTATS PROVINCIAUX:

- Chez les filles (Pee-Verts 77) : Médaille de Bronze
- Chez les gars (Pee-Verts 77) : Une cinquième position

## PERFORMANCES ESTRIENNES

### Coupe du Québec

En bantam fille, le C.I.S.Estrie '75, le bantam mistral et le bantam Verts s'affrontent en finale provinciale.

Le résultat sera : (or) Mistral  
(argent) Lake Shore  
(bronze) C.I.S.E.

Le Mistral nous reviendra du CHAMPIONNAT CANADIEN avec une quatrième position nationale.

Le junior fille Mistral remporte la 2ième position.  
et finalement le midget fille "B" se classe 4ième.

### Performances individuelles

Quatre joueuses des formations junior et midget Mistral ont été sélectionnées sur l'équipe du Québec il s'agit de:

. Marie-Josée	Belcourt	( gardien )
. Pétra	Funk	( Stopeur )
. Marie-Pierr	Boudreau	( arrière latéral )
. Odile	Desbois	( demi latéral )

Un midget garçon a été sélectionné sur l'équipe étoile de la ligue Juvénile Majeure du Québec, soit Johnny Tassoulis à titre d'avant-centre. (Meilleur buteur de la ligue midget "AA".)

Un junior garçon sera nommé le joueur le plus utile à son équipe, il s'agit de Jean-Nicolas Dion.

Au niveau de l'arbitrage Martin Hamel a été proclamé l'arbitre sénior par excellence en Estrie. Nicolas Ainmelk pour sa part a été proclamé l'arbitre par excellence au sein des Verts et M. Alain Drainville, arbitre par excellence du Bromptonville qui par son travail s'est mérité une nomination au Gala de la mi-temps de la F.Q.S.F. se classant parmi les trois finalistes. Finalement chaque ville membre du C.I.S.E. a vu un de ses arbitres être honoré à la soirée "honneur aux arbitres" de notre C.R.A. qui est sous la responsabilité de M. Serge Sévigny, que je félicite au passage, pour tout son travail accompli.

Dernièrement, sachant que 1989 est la dernière année de cette décennie, j'aimerais que vous sachiez qu'il y a eu beaucoup de changement dans ces dix dernières années au niveau technique en Estrie...

#### En arbitrage avec M. sévigny:

- . Cahier d'informations pour les arbitres.
- . Réunions mensuels.
- . Création du C.R.A.
- . Stages de perfectionnement
- . Augmentation des évaluateurs, directeurs de cours...

Et bien d'autres...

#### Au niveau des joueurs :

Avec différents clubs de l'Estrie, "Verts, Univestrie, C.I.S.E. et enfin Mistral" l'installation de plus en plus sérieuse de nos équipes garçons à la ligue Majeure.

Tant qu'aux filles force nous est de croire qu'elles ont été aussi fortes dans les années 80 que dans les années 70 ...

Au niveau des entraîneurs:

La moyenne d'assistance aux stages techniques a triplée dans les 80 et nous comptons actuellement 23 entraîneurs de niveau III, comparativement à deux en 1981.

Les années 80 ont vu plusieurs entraîneurs de l'Estrie s'illustrés au niveau Provincial voir même National ...

Georges Laurent : Entraîneur de l'équipe étoile Semi-Pro  
 CÉLINE Sylvie Daigle : Entraîneur de l'année universitaire au Canada  
 Sylvie Béliveau : Assistante-entraîneure pour l'équipe Nationale  
 Guylaine Bergeron: Assistante-entraîneure pour l'équipe Provinciale  
 ASSISTANT - S'ATTENDANT POUR L'ÉQUIPE DU QUÉBEC  
 Jn-Denis Labonté : Entraîneur élite de l'année pour la F.Q.S.F.  
 Jean Laroche : Assistant-entraîneur d'une équipe Provinciale  
 Jacques Duquette : Assistant-entraîneur pour des équipes Provinciales

Il est maintenant certain que grâce à l'arrivée imminente du Centre Provincial de Haute Performance en Soccer (C.P.H.P.S.) en Estrie nos entraîneurs, joueurs et arbitres seront de mieux en mieux encadrés pour leurs activités en soccer.

C'est grâce au dynamisme des gens d'ici que la C.S.A. a décidée de s'implanter dans notre région et c'est tout à votre honneur...

Les années 80 prennent fin, maintenant il est de notre ressort de regarder vers l'avant, vers les années 90... tout en se rappelant que 1990 est le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'A.R.S.E. et qu'il faudra y penser....

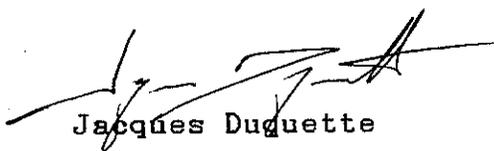
Pour finir, je m'en voudrais ici de ne pas remercier les membres du Conseil d'administration de notre Association, pour leur travail bénévole leur implication, leur disponibilité ainsi que pour leur soucis au niveau technique.

Merci à vous, membres de L'A.R.S.Estrie pour avoir eu confiance en moi

Je remercie également le lecteur de ce rapport qui, en mon absence, a bien eu l'obligeance et la gentillesse de me lire.

Dernièrement je suis prêt à revenir comme responsable technique, si un membre de cette assemblée me propose à ce poste .

Bien à vous.



Jacques Duquette

Responsable technique

A.R.S.Estrie

## RAPPORT DU C.R.A.

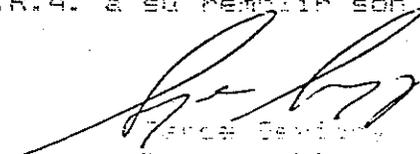
Comme vous allez pouvoir le constater en regardant les réalisations du C.R.A. qui sont jointes à ce rapport nous n'avons pas chomés cette année. Par contre nous sommes encore loin d'avoir réalisé le système parfait. Nous devons travailler surtout à convaincre les arbitres du rôle qu'ils ont à jouer dans le développement du Soccer en Estrie. Cet élément motivateur devra nous permettre d'établir une uniformité au sein de l'arbitrage régionale.

Le C.R.A. a reçu au début de l'année l'autorisation de gérer son propre budget. Vous en trouverez une copie ci-jointe. Ce budget se monte à plus de \$ 9,000.00. Nous avons su cette année diriger notre comité de façon crédible et ce n'est qu'avec l'aide des différents intervenants que nous avons terminé cette année de façon positive.

Les résultats des réalisations techniques du C.R.A. nous ont permis de recommander la promotion de 6 arbitres au grade niveau 2, de 9 arbitres au grade niveau 3 ainsi que de 9 arbitres juvéniles au grade niveau 3P.

L'un des projets administratifs qui me tiens à coeur et de travailler de près avec les responsables d'arbitres de chaque ville. Ce sont eux qui aideront le C.R.A. à s'assurer que toutes les informations soient transmises ainsi que de nous aider à assurer une certaine discipline parmi les arbitres.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que ce rapport saura vous prouver que le C.R.A. a su remplir son mandat prochain mandat.



René Sévigny  
Responsable du C.R.A.

DEPENSES RELATIVE A L'ARS ESTRIE

DESCRIPT.	DEBIT	CREDIT
CHEQUES	(\$391.00)	
RIST. STAG	(\$180.00)	
BUDGET	(\$1,500.00)	
REVENUS	(\$889.00)	
AFFILIATIONS		\$4,455.00
ADMINIS.	(\$76.87)	
TOTAL	(\$3,036.87)	\$4,455.00
A RECEVOIR DU CRA		\$1,418.13

FOND SOCIAL

SOCIAL	(\$246.43)
FOND SOCI	(\$443.12)

FOND SOCIAL	\$274.00
-------------	----------

## DEPENSES 89

DEPENSES	
TIMBRES	(\$619.47)
PAPETERIE	(\$381.93)
COPIES	(\$326.80)
FQSF	(\$930.00)
PRO-JEL	(\$1,614.22)
PHONE 88	(\$58.90)
ASSI. 88	(\$95.00)
INSTR.	(\$1,500.00)
EVALUA.	
ARSE	(\$391.00)
PHONE 89	(\$354.33)
ASS 89	(\$119.89)
TPT	(\$136.00)
DEF. F. S	(\$415.55)
SAL ARB	(\$1,071.00)
FONDS	(\$377.00)
AMENDES	(\$96.00)
REMB.	(\$65.00)
LOCATION	(\$21.80)
SERVICES	(\$80.00)
TOTAL	(\$8,653.89)
TOTAL REVENUS	\$9,020.97
TOTAL DEPENSES	(\$8,653.89)

TOTAL	\$367.08
EN MAIN	\$367.08

## REVENUS 89

FERCU	
STAGES	\$2,870.00
AFFILIA.	\$4,475.00
ASSIGN.	\$375.75
PRO-JEL	\$97.50
GRATTEUX	\$108.72
AFFI 88	\$56.00
EN TROP	\$45.00
PASSEP.	\$20.00
SAL ARB	\$973.00

\$9,020.97

## REALISATIONS DU C.R.A. (technique)

Formation d'un nouvel instructeur Provincial

Formation de 2 évaluateurs Provinciaux

Organisation d'un stage de promotion (8 arbitres)

Organisation de 5 stages de formations (72 arbitres)

Formation de 14 évaluateurs régionaux

Organisation d'un stage de perfectionnement pour arbitres Senior

Organisation d'un stage de perfectionnement pour nouveaux arbitres et arbitres juvéniles

Organisation de rencontres mensuelles débutant en septembre et se terminant en avril

REALISATIONS DU C.R.A. (assignments)

Convaincu la Ligue Senior de Soccer de l'Estrie d'utiliser  
2 juges de touches lors des matchs réguliers ainsi que lors des  
séries éliminatoires

Total: augmentation de 53 matchs utilisant des juges de touches

Convaincu l'A.R.S. Estrie de réglementer sur l'obligation  
d'utiliser les services du C.R.A. pour l'assignation de tout  
les tournois régionaux et matchs seniors.

Total: 118 matchs

Convaincu l'Université de Sherbrooke d'utiliser les services  
du C.R.A. pour assigner des arbitres fédérés pour leurs matchs  
intramurales.

Total: 62 match extérieur en été  
72 matchs extérieur en automne  
95 matchs projetés en soccer intérieur

Convaincu la ligue scolaire E.T.I.A.Q. d'utiliser les services  
du C.R.A. pour assigner des arbitres fédérés pour leur matchs.

Total: 167 matchs

### REALISATIONS DU C.R.A. (comité de discipline)

Avons accusé réception de toute les plaintes écrites faites sur le compte des arbitres. Environ 12 plaintes écrites.

Avons donné suite à ces plaintes en communiquant avec les arbitres concernés et envoyés des lettres de réprimande là où cela s'avérait nécessaire.

Avons communiqué avec les personnes ayant envoyés les plaintes en les avisant des mesures qui ont été prises.

Avons reçus 7 plaintes téléphoniques concernant des problèmes encourus sur les terrains. Ces plaintes ont été suivies en communiquant avec les arbitres concernés pour vérifier les faits relatifs à la plainte. Les recommandations appropriées ont été communiquées aux arbitres. Nous avons pu communiquer avec certains des instructeurs ayant fait part de leurs problèmes pour leur rapporter les mesures prises.

Nous nous devons de faire connaître aux différents intervenants du Soccer en Estrie que toutes plaintes sérieuses faites au C.R.A. seront prises au sérieux et que nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer une bonne discipline chez nos arbitres.

Il va de soi que les différents intervenants devront de leur côté prendre les moyens nécessaires pour assurer aux arbitres la protection nécessaire en mettant par écrit la réglementation appropriée. Une campagne sérieuse sur le rôle important joué par l'arbitre dans le développement du Soccer devra être mise sur pied. L'Arbitre, malgré le point de vue populaire, n'est pas une cible pour personnes frustrées. Nous nous engageons au sein du C.R.A. à assurer une surveillance sur les agissements de nos arbitres. Les autres recommandations doivent être aussi prises par les dirigeants et responsables des différents niveaux pour s'assurer que les joueurs, entraîneurs, parents et autres intervenants puissent avoir à l'esprit de tout être désagréable envers les arbitres.

Nous nous sommes réunis collectivement avec les responsables du Soccer en Estrie, tant récréative que compétitive afin d'être en mesure de recommandations qui se veulent d'être mises en application avant le début de la saison suivante.

## REALISATIONS DU C.R.A. (social)

Publication d'un journal régional pour les arbitres intitulé "Le Coup de Sifflet" 4 fois par année.

Deux concours ont été lancés pour trouver un nom et un sigle pour le journal. Un uniforme complet commandité par Diga et une paire de souliers de soccer commandité par PROJEL, pour trouver le nom du journal. Un bon de commande de \$ 30.00 commandité par PROJEL pour trouver le nouveau sigle du journal.

Chaque arbitre affilié en date du 1<sup>er</sup> mai recevra une carte de souhait pour son anniversaire.

Organisation d'une soirée dansante pour la fin de saison. Des prix de présences ont été commandité par Zellers, Vidéotech, Maître Sport ainsi que le C.R.A.

Reconnaissance de 12 arbitres par excellence en plus d'un arbitre Senior représentant la région en leur remettant une plaque.

## RECOMMANDATION POUR DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Organisation d'un stage d'évaluateurs régionaux

Organisation d'un stage de perfectionnement pour évaluateurs régionaux

Organisation d'un stage de perfectionnement pour arbitres niveaux 2

Organisation d'un stage de perfectionnement pour arbitres seniors niveaux 3P, 3 et 2

Organisation de 2 stages de perfectionnement pour arbitres juvéniles

Rencontres mensuelles organisés jusqu'en avril

Organisation de 3 stages de formations d'arbitres